



## PROJET PEDAGOGIQUE 2022/2023

### ACCUEIL DE LOISIRS - ANIMATION JEUNESSE

V:\PLANETE JEUNES\originaux\Projet pédagogique\projet pédagogique ADL jeunesse 2023.doc

#### Lieu

171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR

#### Préambule

Le projet pédagogique est un outil pour l'équipe d'encadrement. Il fixe le cadre, le fonctionnement et les différents objectifs à développer. L'animateur n'imposera pas d'activités que les jeunes ne souhaitent réaliser. Les jeunes pourront s'occuper de manière autonome. Par contre, il est présent :

- ▶ pour écouter les attentes et les besoins exprimés par les jeunes et y répondre (et/ou en être un relais)
- ▶ pour accompagner les jeunes, les aider, les soutenir dans leurs projets
- ▶ pour garantir la sécurité physique et affective des jeunes

Ainsi, ce projet pédagogique pourra évoluer suivant le résultat des différentes expérimentations et des aspirations des jeunes.

## Les Outils

### 1) L'Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

Elle a pour objet au niveau de Planète Jeunes:

- ▶ De favoriser l'animation des activités des jeunes de la commune par un ensemble de réalisations à caractère social, culturel, familial, sportif et éducatif
- ▶ De soutenir, d'encourager et de provoquer tous les efforts et toutes les initiatives tendant à répondre et à développer la communication, l'animation et la formation des jeunes,
- ▶ D'assurer l'animation et la gestion des locaux mis à disposition de l'association,
- ▶ D'organiser toutes fêtes et manifestations de propagande en faveur des activités citées
- ▶ D'être le support de mise en œuvre des actions du Conseil Municipal juniors

### 2) Un « Local Jeunes »

Le local jeune, même avec une habilitation « Accueil de Loisirs » ne sera pas un mode de garde. Après avoir remplis les démarches administratives nécessaires, les jeunes peuvent fréquenter librement le local pendant les horaires d'ouverture.

# Les principes éducatifs

## I. Favoriser l'autonomie des Jeunes

Objectifs opérationnels	Moyens – Méthodes	Critères d'évaluation
1. Favoriser l'aménagement du local par les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Choix du matériel, recherche de devis par les jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les jeunes s'impliquent-ils ?</li> <li>▶ Combien sont-ils à s'impliquer ?</li> </ul>
2. Favoriser la gestion du local par les jeunes	<p>L'animateur est présent pour accompagner et pour réguler (si nécessaire) et pour contrôler le bon fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Gestion des activités.</li> <li>▶ Gestion du petit nettoyage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les jeunes s'impliquent-ils ?</li> <li>▶ Combien sont-ils à s'impliquer ?</li> <li>▶ La gestion s'opère-t-elle de manière démocratique ?</li> </ul>
3. Favoriser l'accès des jeunes à l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place de postes informatiques avec un accès à Internet</li> <li>▶ Mise en place d'un tableau d'affichage</li> <li>▶ Organisation d'actions de prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ces outils sont-ils utilisés par les jeunes ?</li> <li>▶ Sont-ils nombreux à les utiliser ?</li> <li>▶ Y trouvent-ils les informations recherchées ?</li> </ul>
4. Favoriser l'accès des jeunes au monde du travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mener des actions avec pôle emploi</li> <li>▶ Organisation de rencontres et d'échanges entre les jeunes et les employeurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Comment les jeunes qualifient-ils ces actions ?</li> <li>▶ Combien de jeunes sont en difficulté pour trouver un emploi ?</li> <li>▶ Quel est le retour des employeurs pour ce type d'action ?</li> </ul>

<p>5. Favoriser l'accès des jeunes au monde associatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Organisation d'actions de découvertes en partenariat avec le tissu associatif de Horbourg-Wihr</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Comment les jeunes qualifient-ils ces actions ?</li> <li>▶ Comment les responsables associatifs qualifient-ils ces actions ?</li> </ul>
<p>6. Aider les jeunes à mener leur projet personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'animateur à un rôle de formateur, d'accompagnateur, il ne fait pas à la place du jeune.</li> <li>▶ Il l'aide à s'organiser, à structurer sa réflexion.</li> <li>▶ Il le sensibilise à la notion d'échéancier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le projet du jeune aboutit-il ?</li> <li>▶ Quel sont les écarts entre le projet initial et final ? (nombre, nature...)</li> <li>▶ Le jeune est-il devenu autonome dans le cadre de son projet personnel ?</li> </ul>

## II. Favoriser la socialisation des Jeunes

Objectifs opérationnels	Moyens – Méthodes	Critères d'évaluation
<p>1. Aider les jeunes à développer des projets collectifs (sorties, camps, animations...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'animateur met en place des processus de décision démocratiques</li> <li>▶ Il a un rôle de formateur, d'accompagnateur, il ne fait pas à la place des jeunes.</li> <li>▶ Il les aide à s'organiser, à structurer leur réflexion.</li> <li>▶ Il les sensibilise à la notion d'échéancier, de gestion financière et les aide à argumenter leurs projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les projets des jeunes aboutissent-ils ? Pourquoi ?</li> <li>▶ Les projets réalisés suite à la demande de certains jeunes rencontrent-ils une adhésion plus large de jeunes ? Pourquoi ?</li> <li>▶ Les décisions sont-elles prises de manière démocratique ? Facilement ?</li> <li>▶ Quels effets induisent cette dynamique auprès des jeunes ? S'écourent-ils mieux ? Respectent-ils le point de vue des autres ?...</li> </ul>
<p>2. Aider les jeunes à développer de meilleurs rapports à la loi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Utilisation du jeu « la place de la loi » développé par l'APCEJ (Association pour la Promotion de la Citoyenneté des Enfants et des Jeunes)</li> <li>▶ Création avec les jeunes d'un règlement intérieur du local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les connaissances des lois par les jeunes s'en trouvent-elles bonifiées ?</li> <li>▶ Quels sont les effets induits par le jeu et les débats qui en découlent ? Comprennent-ils mieux la loi, la rejette-t-ils moins ?</li> <li>▶ Le règlement est-il respecté par les jeunes ? Le font-ils respecter entre eux ?</li> </ul>

<p>3. Aider les jeunes à développer de meilleurs rapports avec les institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Mise en place d'un Conseil Municipal Junior</li> <li>▶ Création de sièges pour les jeunes au sein des Conseils d'Administration des associations et du CEL (Contrat Educatif Local)</li> <li>▶ Organisation d'actions en partenariat avec les écoles dans le cadre du CEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les jeunes ont-ils l'impression d'être entendus, compris et reconnus ?</li> <li>▶ Quels sont les effets induits ? Comprennent-ils mieux les institutions, les rejettent t-elles moins ?</li> </ul>
<p>4. Aider les jeunes à développer de meilleurs rapports avec les adultes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'animateur utilise une règle de respect réciproque avec les jeunes</li> <li>▶ L'animateur pourra avoir un rôle de médiateur, il est le garant du respect mutuel</li> <li>▶ Organisation de rencontres avec d'autres associations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les relations entre l'animateur et les jeunes sont-elles de nature respectueuse ? Avec les autres adultes ?</li> <li>▶ Existe t'il une relation de confiance avec l'animateur ? Les autres adultes ?</li> <li>▶ Quels sont les effets induits par les rencontres ?</li> </ul>

### III. Favoriser la citoyenneté chez Jeunes

Objectifs opérationnels	Moyens – Méthodes	Critères d'évaluation
<p>1. Favoriser l'entraide</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ entre les jeunes</li> <li>▶ sur le territoire de la commune</li> <li>▶ de manière plus large</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ L'animateur relève les compétences des jeunes, les relaye et les valorise.</li> <li>▶ Organisation d'actions d'entraide sur le territoire de la commune</li> <li>▶ Organisation d'actions humanitaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Ces actions développent-elles l'entraide entre les jeunes ?</li> <li>▶ Quels sont les effets induits ?</li> <li>▶ Comment les jeunes évoluent-ils sur leur savoir être ?</li> </ul>
<p>2. Favoriser l'engagement des jeunes au service de la collectivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Création de sièges pour les jeunes au sein des Conseils d'Administration des associations</li> <li>▶ Mise en relation les jeunes et les associations qui recherchent des bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les jeunes s'engagent-ils au service de la collectivité ?</li> <li>▶ Sont-ils nombreux ?</li> <li>▶ Quels sont les effets induits ?</li> </ul>